

Quarante-deuxième session de la Conférence de la FAO

Introduction au point 22 - Comptes vérifiés de la FAO 2018 et 2019

Les états financiers de l'Organisation et l'opinion du Commissaire aux comptes à leur sujet figurent dans les documents C 2021/5 A (année 2018) et C 2021/6 A (année 2019). Les rapports détaillés du Commissaire aux comptes pour chacune de ces années figurent dans la partie B de ces documents.

J'ai le plaisir d'informer la Conférence que, comme les années précédentes, le Commissaire aux comptes a émis une opinion non modifiée sur les états financiers 2018 et 2019 de l'Organisation.

Les résultats et les comptes officiels de 2018 ont été examinés par le Comité financier à sa cent soixante-dix-huitième session, en novembre 2019, et par le Conseil à sa cent soixante-troisième session, en décembre 2019. Les résultats et les comptes officiels de 2019 ont été examinés par le Comité financier à sa cent quatre-vingt-troisième session, en novembre 2020, et par le Conseil à sa cent soixante-cinquième session, en novembre et décembre 2020.

Il vous est maintenant proposé d'approuver les comptes vérifiés 2018 et 2019, en adoptant les projets de résolution soumis par le Conseil dans le document C 2021/LIM/3.

M. Laurent Thomas, Directeur général adjoint